PROGRAMME 2014 / 2015

www.reseaupal.com

information - formation - accompagnement

ÉDITO

Inscriptions gratuites mais obligatoires sur www.reseaupal.com ou auprès d'un des points d'appui du réseau

ÉDITO :

Depuis maintenant 10 ans, des structures d'appui à la vie associative se sont regroupées sous forme de coordination afin d'améliorer les réponses à apporter aux porteurs de projet ou dirigeants associatifs en responsabilité, voilà ce qu'est le réseau PALVA (Points d'appui locaux à la vie associative). Ce travail collectif à l'échelle du territoire de Pau et son agglomération permet de mettre en cohérence des dispositifs mais surtout des actions ciblées au plus juste des besoins exprimés. A l'heure où la crise du bénévolat est une notion largement répandue, il nous paraît important de contrecarrer cette tendance non vérifiée par les études nationales sur le sujet. La difficulté pour les dirigeants en responsabilité réside plutôt dans la façon de s'adapter aux règlementations contraignantes, aux transformations des modes de financement mais aussi et surtout aux formes d'engagement des usagers au sein des projets associatifs.

Grâce au soutien de la Ville de Pau sous forme pluriannuelle et celui de l'Etat directement auprès du Réseau PALVA, le contact permanent établi avec les services dédiés, nous cherchons sans cesse à accueillir sous forme individuelle ou collective un public chaque année plus nombreux avec des formes et outils renouvelés.

Cette année ne dérogera pas à la règle et sera riche en actualités et nouveautés, citons par exemple :
- une ouverture du programme par une soirée dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire et la présentation de la nouvelle loi sur le sujet ;
- de nouveaux partenariats pour de nouveaux thèmes ;
- l'organisation de cycles thématiques destinés à approfondir certains sujets fondamentaux.

Que ce soit donc de l'information, de la formation ou de l'accompagnement plus renforcé, chacun doit pouvoir trouver à l'intérieur de cette plaquette une source d'intérêt. Toutes les modalités vous sont détaillées ci-après et nous sommes à votre entière disposition pour plus de précisions.

Il nous reste à vous préciser que grâce aux soutiens institutionnels mentionnés ci-dessus ainsi qu'un engagement individuel fort de chacune des structures membres, l'ensemble des services proposés par le réseau PALVA repose sur un principe de gratuité.

UN PROGRAMME :

Le réseau des **P**oints d'**A**ppui **L**ocaux à la **V**ie **A**ssociative propose à tous les porteurs de projets, membres, salariés, adhérents d'associations et toute personne intéressée, ce programme de soirées et journées d'information sur tout ce qui touche à la naissance, la vie et la gestion de l'association. Ce programme vous permettra d'avoir les bases, et parfois même les approfondissements, pour gérer au mieux votre association ou pour accompagner au mieux votre projet en gestation et le faire naître de la meilleure façon possible !

S'INSCRIRE :

Comment ça marche ? Il vous suffit de vous rendre sur le site **www.reseaupal.com** et de compléter le bulletin d'inscription en ligne. Vous choisissez le ou les thèmes qui vous intéressent et c'est fait ! Vous recevrez un rappel quelques jours avant la date. Vous pouvez aussi contacter un des points d'appui qui prendra soin de vous inscrire. Toutes les soirées et journées proposées sont accessibles gratuitement, mais pour des raisons d'accueil et de logistique, il est nécessaire de vous inscrire !

Pour mieux répondre à vos demandes, nous vous proposons plusieurs cycles, comme l'emploi, la gestion financière, le projet associatif, la communication, etc. S'il est conseillé de suivre les cycles dans leur intégralité pour avoir des informations les plus complètes possibles, il n'est pas obligatoire de vous inscrire sur toutes. Certaines soirées estampillées CFGA ou Unité d'enseignement sont ouvertes à tous.

L' ACCOMPAGNEMENT :

Le Réseau des PALVA vous propose aussi un accompagnement individuel ou collectif. Les associations sont accueillies et conseillées dans leurs démarches : évaluation des besoins, méthodologie de projet, information sur les financements, organisation, communication, partenariats.

Tous ces points peuvent être abordés avec l'un des membres des PALVA, indépendamment de leurs spécificités.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION :

L' action du réseau vise prioritairement le territoire de la ville de Pau mais les Points d' Appui étendent leur intervention à l'agglomération paloise et au Béarn.

L' intervention du réseau est structurée par la mise en place de conventions partenariales (Ville de Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour).

AGENDA

Inscriptions gratuites mais obligatoires sur www.reseaupal.com ou auprès d'un des points d'appui du réseau

- **L'économie sociale et solidaire, enfin la loi !** – 5 novembre 2014
- **De l'idée au projet associatif** – 13 novembre 2014 CFGA
- **Protéger son association sur Internet** – 22 novembre 2014
- **Votre présence sur le web** – 29 novembre 2014
- **Responsabilité des dirigeants** – 2 décembre 2014 CFGA
- **Préparation à l'emploi** – 8 décembre 2014 CFGA
- **Projet associatif : connaître et valoriser son association (I)** – 11 décembre 2014
- **Réseaux sociaux** – 16 décembre 2014
- **Passage à l'emploi et contractualisation** – 8 janvier 2015
- **Communiquer et travailler avec ses adhérents (I et II)** – 10 et 17 janvier 2015
- **Principes de la conception graphique** – 21 janvier 2015
- **Projet associatif : connaître et valoriser son association (II)** – 28 janvier 2015
- **Réflexion sur le projet associatif** – 3 février 2015 *U.E.*
- **Création de supports communication papier (I et II)** – 7 et 14 février 2015
- **Organiser une manifestation** – 9 février 2015
- **Formation et emploi** – 12 février 2015
- **Création de site internet (I et II)** – 7 et 14 mars 2015
- **Engagement associatif et service civique** – 10 mars 2015 *U.E.*
- **Organiser un spectacle** – 18 mars 2015

Gestion associative - 24 mars 2015 U.E.

Outils de gestion des membres & adhérents - 28 mars 2015

Pratiques associatives et Développement Durable - 1er avril 2015

Financement des associations - 7 avril 2015 CFGA

Comptabilité et gestion : initiation - 11 avril 2015 CFGA

Quel statut pour quel projet artistique ? - 16 avril 2015

Les risques de l' emploi - 6 mai 2015

Fiscalité - 18 mai 2015

Comptabilité et gestion : outils informatiques - 30 mai 2015

CFGA Certificat de Formation à la Gestion Associative

U.E. Unité d'Enseignement

LES PARTENAIRES CONVENTIONNELS

PpP Pau Porte des Pyrénées Ville de Pau

Direction Vie Associative,
Sport et Animation
Stade Tissié - villa Bois Louis
avenue Gaston Lacoste, 64000 PAU
05 59 11 08 10
vie.associative@ville-pau.fr

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

La centrifugeuse

UPPA / La Centrifugeuse
Marion Ciron
Maison de l'Étudiant
BP 576 - 64012 Pau cedex
Tel : 05 59 40 72 92
mediation.centrifugeuse@univ-pau.fr

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

AQUITAINE ACTIVE
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

pôle emploi

URSSAF

Le Mois de l'économie sociale et solidaire en France

Biarn'ESS
Faire Vivre l'ESS en Béarn

clap

sacem
la musique, toute la musique

PROJET ASSOCIATIF

L'Economie Sociale et Solidaire, enfin la loi!

Le Mois de l'économie sociale et solidaire, l'économie qui a du sens.

Fruit de près de deux ans de réflexions et de travaux, la loi 2014-856 sur l'ESS a été promulguée le 31 juillet 2014. Ce texte reconnaît la place et le poids spécifiques des associations dans l'ESS. Représentant 80% des structures du secteur, un titre entier du texte de loi leur est désormais consacré (organisation, fonctionnement, financement, subventions...).
Qu'est-ce que l'Economie Sociale et Solidaire ? Qu'est ce que la nouvelle loi apporte et modifie ? Les différents types de financements ? Nous aborderons ces questions lors de cette soirée.

Mercredi 5 novembre 2014 de 18h30 à 21h00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : Biarn'ESS, FONDA Sud - Ouest, Aquitaine Active

De l'idée au projet associatif

CFGA

Lors de cette soirée seront abordés :
- l'idée, les motivations initiales, resituer l'origine du projet ;
- la définition des objectifs, la méthode et la mise en œuvre du projet ;
- les principes fondamentaux de la loi du 1er juillet 1901 (liberté de se regrouper, contrat entre les membres, non partage des bénéfices). Que peut-on faire dans le cadre de cette loi ?
- le fonctionnement de l'association : l'élaboration des statuts, le choix d'un fonctionnement interne, la vie de l'association, la réunion des instances, l'organisation des activités, la déclaration en préfecture...

Jeudi 13 novembre 2014 de 18H30 à 21H00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : La Pépinière, Réseau des Clubs d'Initiatives Solidaires

PROJET ASSOCIATIF

Projet associatif : connaître et valoriser son association (2 séances)

Le projet associatif est un préalable essentiel dans toute vie associative, que ce soit en matière de connaissance partagée de l'histoire de l'association, des valeurs communes défendues, des objectifs à atteindre, des projets à mettre en œuvre et de l'évaluation envisagée. Connaître ses points forts et ses points faibles, s'inscrire dans un plan de développement construit démocratiquement, tout cela contribue à définir le projet associatif d'intérêt collectif.

Jeudi 11 décembre 2014 et 28 janvier 2015 de 18h30 à 21h
Lieu : Maison de Quartier André Magre
Présenté par : RCIS, CS Pépinière

Réflexion sur le projet associatif

U.E.

Le projet associatif reflète l'esprit de l'association, ses valeurs, son histoire. Il est essentiel pour la mise en oeuvre et le fonctionnement de l'association, ainsi que pour la communication entre ses membres et à l'extérieur, avec des partenaires... Il est donc nécessaire d'y réfléchir et d'avoir une organisation pour mettre en oeuvre son « chantier » et les questions à se poser pour ne rien oublier...

Mardi 3 février 2015 de 18h30 à 21h
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : Réseau des Clubs d'Initiatives Solidaires

Engagement associatif et service civique

U.E.

Un engagement pour l'éducation pour tous : origine et histoire de l'éducation populaire et des mouvements associatifs. Importance des associations dans le monde économique, les chiffres clés. Les formations proposées aux métiers de l'animation et du sport. Le Service Civique : un engagement volontaire pour les jeunes de 16 à 25 ans, d'une durée de 6 à 12 mois, dans le cadre d'une mission d'intérêt général.

Mardi 10 mars 2015 de 18h30 à 21h00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : CIVA, Léo Lagrange

GESTION ASSOCIATIVE

Gestion associative

U.E.

Une bonne gestion financière alliée à de la transparence est certainement une des clés de la réussite d'un projet associatif. Ce module permettra d'identifier les différents types de financements mobilisables, les partenaires à solliciter, les documents et pièces à fournir, le rôle et les obligations liés à la comptabilité. Il s'agira aussi de se familiariser avec le plan comptable spécifique aux associations, les documents de synthèse, les enregistrements principes comptables, l'établissement des comptes annuels. Pour terminer, vous aurez la possibilité de découvrir des outils comptables et de suivi de gestion. Cette soirée d'ouverture du cycle «Gestion associative» sera complétée par des modules d'approfondissement (*Outils de gestion des membres & adhérents, Financement des associations, Comptabilité et gestion: initiation, Fiscalité, Comptabilité et gestion: outils informatiques*)

Mardi 24 mars 2015 de 18h30 à 21h00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : SPE 64, INSTEP Aquitaine

Outils de gestion des membres et adhérents

Pouvoir suivre les membres de son association (coordonnées, renouvellement des cotisations, mailing, etc.), disposer d'un carnet d'adresses à jour et facilement disponible.
Aujourd'hui des outils informatiques et/ou internet peuvent vous aider à le faire de façon efficace.

Samedi 28 Mars 2015 de 9h30 à 12h00
Lieu : Cyber-base Pau Pyrénées
Présenté par : Cyber-base Pau Pyrénées

GESTION ASSOCIATIVE

Financement des associations

CFGA

Cette soirée a pour objectif de se familiariser avec les différentes possibilités de financement et d'intégrer des stratégies basées sur la diversification. Le financement par fonds privés joue un rôle de plus en plus important. Quels sont les différents types de financements mobilisables pour une association (financements publics, financements privés, appels aux dons, collectes de fonds, fonds de dotation) ? Quels sont les partenaires à solliciter ?
Qu'est ce qu'une aide au fonctionnement, à l'investissement, une aide exceptionnelle ? Sur quels documents ? Quelles sont les pièces à fournir ?

Mardi 7 avril 2015 de 18h30 à 21h00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : CLAP Sud-Ouest

Comptabilité et gestion : initiation

CFGA

Cette journée va vous permettre de savoir quel type de comptabilité appliquer. Quel est l'intérêt de produire un compte de résultat et un bilan, comment les élaborer simplement ? Tout ceci est fonction des exigences des partenaires, des différentes obligations en matière de comptabilité, du rôle d'un expert comptable, d'un commissaire aux comptes. Outre la familiarisation avec le plan comptable, l'enregistrement des écritures dans les différents journaux, le grand livre et la balance, un temps sera consacré à la méthodologie pour établir les comptes annuels et notamment le compte de résultat et le bilan. Enfin, des cas pratiques seront proposés pour l'application des notions théoriques.

Samedi 11 avril 2015 de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : CLAP Sud-Ouest

GESTION ASSOCIATIVE

Fiscalité

Le régime fiscal des associations est encadré par l'instruction du 18 décembre 2006 et s'analyse sur deux critères :
- notion de gestion désintéressée ;
- activité concurrentielle et les relations avec les entreprises du secteur marchand.

Quels sont les critères d'exonération des impôts commerciaux ? Une association à but non lucratif peut-elle être soumise aux impôts commerciaux ? Un dialogue est organisé avec l'administration fiscale pour connaître la situation de votre association vis à vis des impôts : le rescrit fiscal.

Lundi 18 mai 2015 de 18h30 à 21h00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : DDCS

Comptabilité et gestion : outils informatiques

Pourquoi tenir une comptabilité informatisée : avantages et contraintes ? A quel moment doit-on passer à une comptabilité informatisée ? Avec quels outils doit-on travailler ? Sur quels critères les choisir ? Cette journée s'adresse principalement aux associations s'interrogeant sur la mise en place de leur comptabilité ou son informatisation. Elle aura pour vocation de présenter et faire découvrir un panel d'outils comptables et de gestion (logiciels de comptabilité, budget prévisionnel, budget de trésorerie, etc.) et de familiariser les participants à leur utilisation.

Au programme : comptabilité en « partie simple » (comptabilité de trésorerie, recettes/dépenses) et comptabilité en « partie double » (comptabilité d'engagement, faisant appel au plan comptable et à une démarche structurée). Cette journée ouverte à tous s'inscrit néanmoins dans la continuité de la journée « *Comptabilité et gestion: initiation* ».

Samedi 30 mai 2015 de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
Lieu : INSTEP Aquitaine
Présenté par : François Loup

EMPLOI ET RESSOURCES HUMAINES

Préparation à l'emploi

CFGA

L'emploi d'une personne dans une association ne s'improvise pas. Il est crucial de savoir choisir ses collaborateurs en fonction des missions à accomplir : bénévoles, volontaires, salariés, travailleurs indépendants...
Professionnaliser une organisation associative ne veut pas systématiquement et seulement dire que l'on a recours à de la main d'oeuvre salariée.
Et cela renvoie inévitablement au projet associatif : comment garder la cohérence et l'équilibre des activités, des publics de l'association ?
Il faut aussi bien mesurer l'impact au niveau de la responsabilité, des budgets et prendre en compte l'existence mais surtout l'exercice du lien de subordination qui revient au dirigeant associatif...

Lundi 8 décembre 2014 de 18h30 à 21h
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : SPE64

Passage à l'emploi et contractualisation

En présence des principaux institutionnels en charge des questions d'emploi (Pôle Emploi, URSSAF...), cette soirée permettra aux participants de bien appréhender les acteurs locaux de l'emploi associatif et d'indentifier les mesures d'accompagnement existantes. Seront également abordés le cadre règlementaire du droit du travail, les conventions collectives, les différentes formes de contractualisation possibles et les régimes applicables.
Pour terminer cette séquence, nous traiterons des systèmes de déclarations sociales et de toutes les obligations administratives de l'employeur.

Jeudi 8 janvier 2015 de 18h30 à 21h
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : SPE64, Pole Emploi, URSSAF

EMPLOI ET RESSOURCES HUMAINES

Formation et emploi

La formation et l'emploi restent deux notions indissociables et elles renvoient à la logique de parcours professionnel. Les différentes règlementations sont en ce moment très changeantes et il sera donc utile de faire un point précis sur les lois en vigueur, les dispositifs de formation, les fonds mobilisables ou encore les actions éligibles. Que ce soit en amont de la mise à l'emploi (obligations de diplômes et/ou activités règlementées) ou durant l'emploi (adaptation au poste), la formation continue est au coeur du processus d'emploi.

Jeudi 12 février 2015 de 18h30 à 21h
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : SPE64

Quel statut pour quel projet artistique ?

La structuration des activités artistiques peut prendre différentes formes. Elle peut conduire pour certains professionnels du spectacle à vivre des situations de pluriactivité dont les modalités en termes de droit du travail et les effets sur la protection sociale sont divers, complexes et souvent méconnus. Le cumul de statuts aussi variés et de plusieurs fonctions reste inscrit dans un cadre légal, définissant conditions et conséquences d'exercices.

Jeudi 16 avril 2015 de 18h30 à 21h
Lieu : Ampli - La route du son
Présenté par : Pajda

Les risques de l'emploi

Impossible de parler d'emploi sans parler de risques, de contentieux, de responsabilités... En partant des différentes phases du contrat de travail et en présence d'un juriste, cette soirée permettra de comprendre les mécanismes qui permettent de sécuriser les relations contractuelles, mais aussi de mesurer les différents niveaux de responsabilité qui incombent au dirigeant associatif.

Jeudi 6 mai 2015 de 18h30 à 21h
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : SPE64

LA COMMUNICATION

Protéger son association sur Internet

Cet atelier abordera les notions relatives au droit d'auteur, au droit à l'image, à la conservation des données personnelles qu'il est impératif de connaître dans le cadre de la vie d'une association.
Un panorama des ressources multimédia librement utilisables viendra compléter la séance.

Samedi 22 Novembre 2014 de 10h00 à 12h00
Lieu : Cyber-base Pau Pyrénées
Présenté par : Cyber-base Pau Pyrénées

Votre présence sur le web

Diffuser de l'information aux quatre coins du web et faire connaître vos événements par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Découvrez les outils à votre disposition pour développer votre présence sur la toile et contribuer à soigner votre e-réputation.

Samedi 29 Novembre 2014 de 10h00 à 12h00
Lieu : Cyber-base Pau Pyrénées
Présenté par : Cyber-base Pau Pyrénées

COMMUNICATION

Les réseaux sociaux

Les évolutions technologiques ont définitivement changé la donne en terme de communication pour les artistes ou pour les structures artistiques et culturelles. La gestion de flux d'informations via les réseaux sociaux est devenu un enjeu central de la communication.
Quels sont les réseaux efficaces et nécessaires à une bonne communication d'un spectacle, d'un artiste, d'une compagnie ? Comment les utiliser à bon escient ? Quelles stratégies de communication mettre en place ? Bref, cette soirée aidera les porteurs de projets artistiques et culturels à construire et gérer une communauté sur les réseaux sociaux et à développer leur visibilité sur le web.

Mardi 16 décembre 2014 de 18h30 à 21h
Lieu : Ampli – La route du son
Présenté par : Ampli

Communiquer et travailler avec ses adhérents (2 séances)

Appréhender les outils d'une communication interne efficace : mails, newsletter, liste de diffusion...
Découverte d'outils simples de visio-conférence, d'espaces de travail ou des agendas partagés, de moyens de conservation et de partage de documents, etc. afin d'expérimenter de nouvelles façons de travailler, plus efficaces, plus économiques, plus participatives.

Samedi 10 et 17 Janvier 2015 de 9h30 à 12h00
Lieu : Cyber-base Pau Pyrénées
Présenté par : Cyber-base Pau Pyrénées

COMMUNICATION

Principes de la conception graphique

La présentation est un élément fondamental de la communication. Le pouvoir de la conception graphique vise à créer l'intérêt visuel et rendre le message plus accessible, afin de mieux informer et promouvoir.
La conception graphique de documents (support papier ou Internet) repose sur quelques notions de base (contraste, équilibre, proportion...) qui seront abordées à partir d'exemples concrets d'affiches de manifestations ou de pages web.

Mercredi 21 janvier 2015 de 18h30 à 21h00
Lieu : Ampli – La route du son
Présenté par : Ampli

Création de supports de communication papier (2 séances)

Passer de la théorie à la pratique, créer une affiche, un flyer afin de faire connaître votre association. Venez découvrir une sélection de logiciels avancés parfaitement adaptés à la création graphique et à la mise en forme.

Samedi 7 et 14 Février 2015 de 9h30 à 12h00
Lieu : Cyber-base Pau Pyrénées
Présenté par : Cyber-base Pau Pyrénées

Création de site internet (2 séances)

A la découverte de la plate-forme Jimdo permettant de créer rapidement et simplement un site internet moderne et dynamique pour votre association. La première séance sera consacrée à la création du site et à l'apprentissage des bases de la publication. La deuxième permettra d'enrichir le site avec des contenus multimédia et d'évoquer le référencement.

Samedi 7 et 14 Mars 2014 de 9h30 à 12h00
Lieu : Cyber-base Pau Pyrénées
Présenté par : Cyber-base Pau Pyrénées

L'ASSOCIATION AU QUOTIDIEN

Responsabilité des dirigeants

CFGA

Seront abordées les notions suivantes :
• les dirigeants: ce sont les membres du Conseil d'Administration ou du Bureau, mais aussi ceux qui, dans les faits, dirigent l'association (parfois des salariés) ;
• la responsabilité civile qui peut être engagée par l'association à l'égard des membres ou des tiers et en cas de cessation de paiement ;
• les assurances et la couverture du risque vis à vis de la réparation des dommages, la couverture des activités (régulières comme occasionnelles) et des personnes : salariés permanents ou occasionnels, bénévoles ;
• la responsabilité pénale des personnes morales et celle des dirigeants ;
• les infractions pénales pour délit ou crime, les manœuvres frauduleuses, le délit non intentionnel, la faute d'imprudence, de négligence ou de manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement.

Mardi 2 décembre 2014 de 18H30 à 21H00
Lieu : Centre Nelson Paillou
Présenté par : Délégué Départemental à la Vie Associative

Organiser une manifestation

Dans la vie de toute association, il y a parfois des événements que l'on veut fêter avec une certaine solennité ou avec un éclat tout particulier. Mais l'organisation de telles festivités (vide-grenier, manifestation sportive sur la voie publique, kermesse, soirée dansante avec restauration, loto avec ouverture d'un débit de boissons temporaire...) n'est pas toujours très simple et est bien entendu soumise à des règles particulières ou spécifiques. Les responsables associatifs trouveront dans cette soirée quelques conseils, des principes à respecter ou des recommandations pratiques qui leur permettront de réussir leur manifestation.

Lundi 9 février 2015 de 18h30 à 21h00
Lieu : Maison de Quartier André Magre
Présenté par : Léo Lagrange

Organiser un spectacle

La licence d'entrepreneur de spectacle est-elle indispensable ? Comment rémunérer les musiciens, quels contrats rédiger ? Pourquoi souscrire une assurance ? Comment mettre en place une billetterie ? Comment mettre en place une buvette ? Quelles sont les déclarations à faire à la SACEM ? D'autres taxes ou redevances sont-elles à régler ?
L'approche pragmatique, assortie d'un rétro planning, aborde les éléments de réussite de l'organisation d'un concert : choisir un lieu, une date, une programmation artistique, constituer une équipe, travailler avec des prestataires de services, quand et comment lancer sa communication ?

Mercredi 18 mars 2015 de 18H30 à 21H00
Lieu : Ampli – La route du son
Présenté par : Ampli

Pratiques associatives et Développement Durable

Une soirée pour s'informer et s'initier sur les principes et outils de l'éco-responsabilité dans les manifestations, animations et pratiques quotidiennes. Cette soirée aborde les différentes méthodes, ressources locales et outils qui pourront vous aider dans la réalisation de vos actions et concrétiser votre engagement !
Ainsi, lors de cette soirée, nous aborderons toutes les questions et enjeux liés à la mise en place de cette démarche en prenant en compte les consommations et les flux, la gestion des déchets, les déplacements, les achats et produits éco-labellisés, les outils de communication utilisés, la sensibilisation des salariés et/ou bénévoles... autant de postes majeurs et importants à prendre en compte lorsque l'on souhaite s'inscrire dans une démarche plus responsable, que ce soit au quotidien ou dans l'organisation d'un événement, quelle que soit son ampleur.

Mercredi 1er avril 2015, de 18h30 à 21h00
Lieu : Ampli – La route du son
Présenté par : Ecocène

CFGA : FORMATION

CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Vous êtes :
- Jeune bénévole ou en passe de le devenir
- Bénévole actif depuis de nombreuses années

Vous souhaitez :
- Acquérir des compétences en gestion associative
- Valider et certifier votre savoir-faire

Créé par le Ministère de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.) vise à répondre aux besoins de formation exprimés par le secteur associatif. Il consiste à faire acquérir aux bénévoles les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.
Le CFGA s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.
Il se décline en deux phases (théorique + stage pratique) et permet de sécuriser la prise de responsabilité et plus globalement de valoriser l'engagement associatif.

Pour tout renseignement et inscription (avant le 10 / 11 / 2014) veuillez contacter :

- INSTEP Aquitaine :
Christophe Penalver - TEL: 05 59 30 72 38
- Sport Pyrénées Emploi 64 :
Jean Massoué - TEL: 05 59 14 19 64

Plus d'infos sur : www.reseaupal.com/cfga

INSTEP AQUITAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Sport Pyrénées Emploi 64

C.F.G.A.

Calendrier des modules

Date	Thème	Horaires
Jeudi 13 nov 2014 CFGA	De l'idée au projet associatif.	18h30 – 21h00
Lundi 24 nov 2014	**Module A** : principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements.	18h30 – 21h30
Mardi 2 déc 2014 CFGA	Responsabilité des dirigeants.	18h30 – 21h00
Lundi 8 déc 2014 CFGA	L'emploi dans les associations.	18h30 – 21h00
Lundi 15 déc 2014	**Module B** : évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics.	18h30 – 21h30
Mercredi 14 janv 2015	**Module C** : compétence en matière de gouvernance: être capable de participer aux organes statutaires d'une association.	18h30 – 21h30
Lundi 19 janv 2015	**Module E** : compétence en matière de ressources humaines : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.	18h30 – 21h30
Lundi 26 janv 2015	**Entreprendre dans l'Economie Sociale et Solidaire, un modèle à part** : «Prise en compte des enjeux économiques pour asseoir le projet associatif».	18h30 – 21h00
Mardi 3 mars 2015	**Module F** : compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activités ou un évènement.	18h30 – 21h30
Mardi 7 avril 2015 CFGA	Les sources de financement d'une association.	18h30 – 21h00
Samedi 11 avril 2015 CFGA	Les bases de la comptabilité et de la gestion.	9h00 – 17h00
Lundi 13 avril 2015	**Module D** : compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et mobiliser des ressources financières.	18h30 – 21h30

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

D.L.A.

Mis en place par l'État, la Caisse des dépôts et le soutien du FSE, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a pour objet le maintien et le développement de l'emploi et de l'activité dans les structures d'utilité sociale, notamment les associations. Il vise à répondre aux besoins des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans leurs efforts de pérennisation des emplois par la recherche de leur consolidation économique et leur professionnalisation.

Sur le département des Pyrénées Atlantiques, SPE64 et l'INSTEP Aquitaine portent le dispositif depuis 2003.

Les principes de fonctionnement du DLA :

- une démarche volontaire : c'est la structure qui contacte le DLA afin d'identifier ses besoins sur la base d'un état des lieux ;
- la prise en charge de l'accompagnement: le DLA propose un plan d'accompagnement, s'appuie sur les ressources du territoire (collectivités, services de l'État...) et finance des journées de conseil ;
- la garantie de l'expertise : les accompagnements sont réalisés par des consultants repérés en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances du milieu associatif et des secteurs d'activités. Ils sont sélectionnés par appel d'offre ;
- un suivi systématique : le DLA suit l'évolution de la structure et reste à l'écoute après intervention du consultant.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter:

Pour les secteurs du sport, animation, loisirs, tourisme :
SPE 64
05.59.14.19.11 ou 05.59.14.19.64
dla.spe64@wanadoo.fr

Pour tous les autres secteurs d'activité :
INSTEP Aquitaine
05.59.30.72.38
dla64@instep-aquitaine.org

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

En partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ces soirées ouvertes à tous intègrent des étudiants qui ont choisi une formation à la vie associative dans leur cursus d'enseignement.

Les Unités d'Enseignement font l'objet d'une convention signée entre l'UPPA et le réseau PALVA. L'UPPA mène une politique d'accompagnement des associations étudiantes, dans laquelle s'inscrit cette formation.

Plusieurs dispositifs sont proposés à l'UPPA pour encourager l'engagement étudiant :
- cette Unité d'Enseignement « engagement associatif » en partenariat avec le réseau PALVA ;
- un service, la Direction de la Maison de l'Etudiant et de l'Action Artistique et Culturelle chargé d'accompagner, de soutenir et de valoriser les projets étudiants, ainsi que de participer à leur mise en réseau ;
- le financement aux projets étudiants via des fonds spécifiques de l'université (FSDIE) ;
- la mise à disposition gratuite de bureaux associatifs étudiants.

L' Unité d'Enseignement « engagement associatif » a pour objectif de permettre aux étudiants de l'UPPA engagés dans une association ou un syndicat étudiant de se former aux fondamentaux du monde associatif et de valoriser ces expériences.
L' Unité d'Enseignement « engagement associatif » concerne d'une part les étudiants investis dans des syndicats étudiants et d'autre part les étudiants porteurs de projets, exerçant une responsabilité ou activité associative dans une association étudiante ou association de la cité.

Les objectifs de cette formation sont :
- développer et appuyer la capacité d'agir des étudiants dans un contexte associatif ;
- aider les étudiants à monter des projets collectifs ou individuels, ou améliorer ceux dans lesquels ils s'investissent ;
- acquérir des savoirs méthodologiques pour renforcer les pratiques et pour identifier, valoriser, faire reconnaître les compétences acquises par l'expérience ;
- savoir identifier les étapes d'élaboration d'un projet, savoir monter un projet, savoir faire un dossier de présentation pour des financeurs et partenaires ;
- savoir identifier des compétences et des capacités liées à l'expérience associative et citoyenne ;
- connaissance du monde associatif et de l'engagement citoyen (enjeux et limites, missions, rôles, fonctions...).

LES MEMBRES

AMPLI

L' association Ampli, labelisée Scène de Musiques Actuelles (SMAC), est située depuis 2003 au centre de musiques actuelles de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées – la route du son – à Billère.

Ampli gère un équipement qui comprend : trois locaux de répétitions, un studio d'enregistrement, une salle de concert (400 places) et de résidence, et un centre de documentation.

Le projet artistique et culturel d'Ampli intègre les fonctions de création et de diffusion dans le secteur des musiques actuelles, dans une logique d'accompagnement de projets, de formation, d'action culturelle et de médiation, afin de faciliter l'accès à ces musiques et à ses pratiques.

CIVA

Le Conseil Information pour la Vie Associative est intégré à la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA).

Sa mission est d'offrir un lieu d'information, d'orientation et de conseil aux responsables ou futurs responsables d'associations et à toute personne intéressée par la vie associative.

Le CIVA ne traite pas de dossiers contentieux et ne se substitue donc pas aux professionnels (experts comptables, avocats, conseils juridiques). Les conseillers sont soumis à une obligation de réserve pour toute situation qui leur serait exposée et ayant trait au fonctionnement interne d'une association.

LES MEMBRES

La Cyber-base Pau Pyrénées

La Cyber-base est un service de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées qui vous propose :
- des modules d'initiation à l'informatique, à l'internet et au multimédia ;
- un accès à un ordinateur connecté à internet très haut débit ;
- de découvrir des applications liées au développement d'internet ; un accompagnement collectif pour la concrétisation des projets numériques.

L'abonnement à la Cyber-base Pau Pyrénées est gratuit pour les résidents de la Communauté d'Agglomération. Vous pouvez ainsi accéder à une large programmation d'ateliers et de démonstrations : cycle débutant, bureautique, internet, création, sécurité, photo numérique, son, vidéo, logiciels libres.

Le Délégué Départemental à la Vie Associative – DDVA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Nommé par le Préfet et placé sous son autorité, il est l'interlocuteur privilégié des responsables associatifs dans le département.

Le DDVA coordonne l'action des services déconcentrés de l'Etat et en particulier de la Mission d'Accueil et d'Information des Associations – MAIA –, dont il assure le fonctionnement en réseau.

Il anime le développement de la vie associative locale et départementale. Il facilite la concertation, la consultation, l'information et le développement des relations partenariales entre l'Etat et le monde associatif. Il peut être saisi par tout dirigeant ou simple adhérent d'association.

LES MEMBRES

Ecocène

Ecocène informe, sensibilise et éduque tous les publics à l'environnement et au développement durable. L'association développe des projets auprès de publics variés, à travers différentes actions d'animation, de sensibilisation et d'accompagnement, en intervenant sur toutes les problématiques environnementales contemporaines : eau, énergie, biodiversité, déchets, éco-mobilité, éco-citoyenneté...

Ses missions de point d'appui se caractérisent par :

- des soirées d'information et cycle de formation sur l'éco-gestion dans les pratiques quotidiennes et les manifestations ;
- du conseil et accompagnements personnalisés dans la mise en œuvre d'évènements ;
- de la mise à disposition d'outils et supports : gobelets réutilisables, affiches et panneaux d'expositions ...
- être l'interface et favoriser les liens entre les structures et associations du territoire par l'aide, le partage d'information et la mise en réseau.

INSTEP Aquitaine

Organisme de formation associatif, l'INSTEP Aquitaine accompagne des démarches actives de qualification sociale et professionnelle tout en contribuant au développement local et territorial.

Ses missions d'appui à la vie associative se caractérisent par :

- l'accompagnement d'associations employeuses dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour la consolidation et le développement des activités et des emplois / l'évaluation des besoins des associations d'utilité sociale (hors sport, tourisme, animation et loisirs) sur la méthodologie de projet / la recherche de financements / la gestion comptable et financière / les ressources humaines...
- le développement de compétences des salariés d'associations dans le cadre de la formation professionnelle (gestion, comptabilité, outils bureautiques, écrits professionnels ...) ;
- la mise en place de parcours de formations pour dirigeants et bénévoles associatifs dans le cadre de son habilitation au CFGA.

LES MEMBRES

Maison Pour Tous Léo Lagrange

Association d'Education Populaire, la Maison Pour Tous oeuvre pour un accès aux temps libres éducatifs pour tous à travers plusieurs activités.
Elle se compose d'un pôle Enfance-Jeunesse-Education, un pôle Sport et Loisirs, un pôle Accompagnement de Projets.
La fonction de Point d'Appui est assurée par deux structures de l'association :
- Léo Lagrange Cap Solidaire qui accompagne les habitants et les associations dans leurs projets de vie de quartier et au-delà ;
- La Fabrique à Projets (en partenariat avec la Mission locale), qui accompagne les personnes de 16 à 30 ans dans leurs projets associatifs, individuels ou de création d'activités. Elle assure également un service d'établissement des fiches de paye.
L'association propose aussi un soutien logistique aux associations (matériel, salles...).

Centre social La Pépinière

La Pépinière est un lieu d'animation et d'intervention sociale, ouvert à tous, et en particulier aux habitants du quartier Dufau-Tourasse : enfance jeunesse, familles, adultes, animation sociale, et son point d'appui aux associations qui offre les services suivants :
- l'hébergement d'associations (siège social, prêt de salles et de matériel, service accueil, aide administrative, partenariats réguliers ou ponctuels) ;
- le conseil et l'accompagnement individualisés de toute association et/ou porteurs de projets (gestion associative du quotidien, consultation de documentation, permanences juridiques gratuites...) ;
- son intervention globale en matière de développement social local : l'accompagnement de projets d'habitants et d'associations de quartier, la co-organisation de manifestations inter-associations ;
- une salle multimédia : espace public numérique (libre accès à des ordinateurs), et le centre de formation pour adultes CEFAM (ateliers thématiques avec prise en charges possible OPCA).

LES MEMBRES

Réseau des Clubs d'Initiatives Solidaires

Le réseau des clubs d'initiatives solidaires propose :
- de développer le lien social en favorisant les échanges, l'implication citoyenne, l'autonomie des individus ;
- d'accompagner toute personne de l'idée au projet : animation de quartier, naissance et vie d'association, création d'activité ;
- d'initier, coordonner et participer à des actions partenariales sur le territoire de l'agglomération paloise.

Il existe deux clubs sur la ville de Pau : le Club d'Initiatives Solidaires Saragosse (quartier Saragosse Dufau Tourasse) et Cap Solidaire (quartier Nord de Pau, cf. MPT Léo Lagrange).

Le Club Saragosse est labellisé Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles, qui consiste à accompagner les bénévoles en matière d'aide et de conseils sur la gestion d'une association, de mise en réseau.

Sport Pyrénées Emploi 64

L'association Sport Pyrénées Emploi est le représentant local du réseau Profession Sport & Loisirs déployé sur l'ensemble du territoire. Créée en 1993, elle développe sur le département des services tant à destination des individus que des structures principalement associatives :
- une bourse d'emplois spécialisée sur le sport, l'animation et les loisirs ;
- des services de gestion de personnel (labellisation par l'URSSAF) ;
- un centre de ressources et d'information pour les bénévoles associatifs (CRIB) ;
- des actions de formation et d'orientation.

LES SERVICES SPÉCIFIQUES DES MEMBRES DU RÉSEAU

STRUCTURE	Point Info	Accompagnement individuel	Accompagnement collectif	Formation	DLA*	Centre de Documentation	CRIB*	Gestion des fiches de paie
AMPLI	X	X	X	X		X		
Centre social la Pépinière	X	X	X	X				
CYBER-BASE Pau - Pyrénées			X					
DDCS*	X	X						
Écocène	X	X	X	X				
INSTEP Aquitaine	X	X		X	X			
MPT Léo Lagrange - Cap Solidaire - Fabrique à Projets	X X	X X	X X					X
Clubs d'Initiatives solidaires Sarragosse	X	X	X				X	
SPE 64	X	X		X	X	X	X	X

CRIB : Centre De Ressource Et D'Information des Bénévoles
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale – Pôle jeunesse, Sports et Vie Associative (CIVA) avec le Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA) et le Conseil Information pour la Vie Associative (CIVA)
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

Association
État et collectivité

CONTACTS

AMPLI
51, allée Montesquieu – 64140 BILLERE
Tel : 05 59 32 93 49
centre-info@Ampli.asso.fr
www.Ampli.asso.fr

CYBER-BASE PAU PYRÉNÉES
4, rue Despourrins – 64000 PAU
Tel : 05 40 03 10 00
cyberbase@agglo-pau.fr
http://cyberbase.agglo-pau.fr

DDCS 64 – Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative
Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Cité administrative, Boulevard Tourasse
CS 57570 – 64075 PAU cedex
Tel : 05 47 41 33 10
ddcs@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

- **DDVA** - Délégué Départemental à la Vie Associative
  philippe.etcheverria@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- **CIVA** - Conseil Information pour la Vie Associative
  jacques.duran@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

ECOCÈNE
Maison Leroy,
6 place Jean-Baptiste Bareille
64000 Pau
Tel : 05 59 32 12 36
info@ecocene.fr
www.ecocene.fr

INSTEP AQUITAINE
Centre Activa, 4 allée Catherine Bourbon
64000 PAU
Tel : 05 59 30 72 38
delegation64@instep-aquitaine.org
www.instep-aquitaine.org

MAISON POUR TOUS LÉO LAGRANGE
Siège social
41, rue du Colonel Gloxin – 64000 PAU
Tel: 05 59 06 67 00
michel.huillet@leolagrange.org
www.leolagrangepau.fr

- **Cap Solidaire**
  2 rue du Général Laperrine – 64000 PAU
  Tel:05 59 40 11 12
  capsolidaire@leolagrangepau.fr
  leolagrangepaucapsolidaire.wordpress.com
- **La Fabrique à Projets**
  Maison de quartier André Magre,
  18 rue Bourbaki, 64000 – PAU
  Tel: 05 59 32 72 80
  lafabrique@mljpau.fr

CENTRE SOCIAL LA PÉPINIÈRE
4/8 avenue Robert Schuman - 64000 PAU
Tel : 05 59 92 72 00
pepiniere-pau@pepiniere-pau.com
www.pepiniere-pau.org

RÉSEAU DES CLUBS D'INITIATIVES SOLIDAIRES
- **Cap Solidaire**
- **Club Saragosse**
  6, rue Jules Verne – Bât. Isabe – 64000 PAU
  Tel : 05 59 84 50 31
  cis.saragosse@gmail.com
  www.clubinitiativessolidaires.jimdo.com

SPORT PYRÉNÉES EMPLOI 64
Centre Départemental Nelson Paillou
12, rue Garrigou Lagrange – 64000 PAU
Tel: 05 59 14 19 64
spe64@wanadoo.fr
www.spe64.org

PPP
Pau Porte des Pyrénées
Ville de Pau

www.reseaupal.com